



Montigny-lès-Cormeilles

CO-CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE DE GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ (GUSP) PAR LE BIAIS D'UN CYCLE DE RENCONTRES INTER-ACTEURS

La ville de Montigny-lès-Cormeilles anime sa nouvelle convention GUSP au travers d'un cycle de conférences et d'ateliers thématiques, ouvert à tous les acteurs et visant à définir collectivement des actions à mettre en œuvre pour améliorer le cadre de vie des habitants.

A la croisée de l'urbain et du social, la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) désigne une démarche visant à améliorer la qualité du cadre de vie et du lien social dans les quartiers, au travers d'une meilleure coordination entre acteurs (collectivités, bailleurs sociaux, habitants). La ville de Montigny-lès-Cormeilles s'est engagée dans une nouvelle convention sur la période 2016-2020. Celle-ci se déploie sur l'ensemble des résidences d'habitat social à l'échelle de la ville (soit 2365 logements répartis sur 30 sites), représentant 37,5 % de la population et incluant le quartier des Frances, classé quartier prioritaire de la Politique de la ville.

Une démarche de GUSP renforcée et étendue

Après une première convention GUP pour la période 2012-2016, la seconde a été signée en 2016 entre la ville et 7 des 9 bailleurs sociaux de la commune : Vilogia, Immobilière 3F, France Habitation, Batigère Val d'Oise Habitat, Antin Résidences, Proxilogis. Elle formalise les engagements des bailleurs et de la ville autour de 4 objectifs : renforcer la sécurité et la tranquillité publique ; favoriser le lien social et la citoyenneté ; préserver la propreté et garantir la salubrité ; développer de nouveaux outils de communication, de dialogue et de coordination. La nouveauté de

cette 2ème convention ? La GUSP n'est plus seulement déployée à l'échelle des quartiers prioritaires mais partout où le logement social est présent sur la ville. Un poste entièrement dédié à son animation et à sa mise en œuvre vise à mettre les différents partenaires en mode projet. Co-financé par les bailleurs et la ville et partiellement valorisé dans le cadre de l'abattement de la TFPB, il est rattaché au service des Affaires Générales et Transversales. Fabien Maisonnier, en fonction depuis novembre 2017, indique : *Ma prise de poste a été facilitée par mes fonctions précédentes. En effet, je travaillais aux services techniques de la ville et disposais déjà d'une connaissance fine du territoire et des acteurs.* Il partage ses journées entre le suivi sur le terrain, l'organisation de temps forts avec les différentes parties prenantes et le montage et suivi des projets. *Ma journée commence le plus souvent par un tour de la ville en vélo. Un compte-rendu en est réalisé et partagé avec les partenaires gestionnaires. Cette présence quotidienne de terrain est essentielle,* poursuit-il. Un « cloud » (stockage de données via internet) a été mis en place, permettant un accès aux bailleurs et au conseil citoyen du quartier des Frances à des ressources informatiques : calendrier partagé, compte-rendu de réunions, suivi des projets en cours...

Construire collectivement des réponses pour améliorer la vie quotidienne...

Les temps forts de l'animation de la convention se traduisent par un cycle de conférences et d'ateliers thématiques, conçus comme des instances de réflexion ouvertes à tous les acteurs (ville, communauté d'agglomération, bailleurs sociaux, conseils citoyen) pour construire et partager les programmes d'actions. La conférence de lancement s'est tenue en février 2018, rassemblant les signataires de la convention GUSP et le conseil citoyen. 7 ateliers thématiques ont ensuite été proposés, afin de définir des outils, méthodes partagées et des actions inter-bailleurs ou individuelles sur des problématiques telles que les dépôts sauvages, la dégradation des parties communes et des extérieurs, la gestion des troubles de voisinage ou encore le développement de la pratique du vélo. L'un des ateliers a été dédié à la création d'indicateurs de gestion quotidienne pour les gardiens d'immeubles (nombre de dépôts sauvages, stationnements gênants, présence de rats...). *Les gardiens jouent un rôle primordial sur le terrain, des temps spécifiques leur sont donc consacrés, leur permettant d'échanger entre eux mais aussi avec les services de la ville sur leur quotidien, de rappeler les compétences de chacun (Ville, Agglomération, Syndicat ...)* explique Fabien.

... en créant la confiance et le partenariat dans la durée

Ces temps collectifs sont riches en échanges et en production. Nous nous obligeons à élaborer lors

des ateliers au minimum une action collective en inter-bailleurs pour chaque sujet traité. Ce travail est chronophage pour nos partenaires mais chacun sait à quel point il est utile et surtout, nous avançons ensemble sur la base d'une méthode partagée et pour un objectif commun.

La 2ème conférence, en juin 2018, a réuni 30 participants (élus communaux, représentants de bailleurs, agents municipaux et de l'intercommunalité et représentants du conseil citoyen) pour présenter les actions retenues lors des 7 premiers ateliers : dispositifs de communication et de sensibilisation sous différents formats (flyers, pochoirs...) pour lutter contre les incivilités (dépôts divers, déjections canines...), projets d'implantation ou de remise en état de locaux à vélo, actions de fleurissement... Le soutien aux initiatives d'habitants fait également partie de la démarche. Des projets portés par le conseil citoyen, parmi lesquels l'installation de 2 boîtes à livres et une enquête auprès des habitants du quartier, ont fait l'objet d'un atelier. Deux autres, au second semestre, porteront sur l'analyse du vécu et des usages du quartier des Francs et sur le lien social et la solidarité.

Fabien Maisonnier travaille à la réalisation d'un livret prévu pour septembre : *Il est utile pour la ville et les bailleurs de capitaliser le mode projet mis en œuvre à Montigny-lès-Cormeilles et de le formaliser dans un document. Le livret sera aussi le moyen de promouvoir l'action ignymontaine portée dans ses quartiers.*

Contact :

> Fabien MAISONNIER, Chargé de mission gestion urbaine et sociale de proximité :

fabien.maisonnier@ville-montigny95.fr